

LA RÉGIE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU LAC-SAINT-JEAN, TENUE LE MERCREDI 8 MARS 2017 À 11 H 30 À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE DE ROBERVAL, À LAQUELLE IL Y AVAIT QUORUM LÉGAL, SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. LUCIEN BOILY.

Présences :

M. Lucien Boily, MRC de Lac-Saint-Jean-Est	M. André Paradis MRC de Lac-Saint-Jean Est
M. Réal Côté MRC de Lac-Saint-Jean-Est	M. Richard Hébert MRC de Maria-Chapdelaine
M. Jean-Pierre Boivin MRC de Maria-Chapdelaine	

Absences :

M. Gilles Potvin MRC du Domaine-du-Roy	Mme Ghislaine M-Hudon MRC du Domaine-du-Roy
---	--

Étaient également présents monsieur Guy Ouellet, directeur général et monsieur Mathieu Rouleau, directeur général adjoint.

1. MOT DE BIENVENUE

Monsieur Lucien Boily, président du conseil d'administration, souhaite la bienvenue et ouvre la séance ordinaire à 11h30.

Résolution 2017-03-1526

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

Monsieur Lucien Boily fait la lecture de l'ordre du jour suivant :

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal de la réunion du 1^{er} février 2017
 - 3.1 Dispense de lecture du procès-verbal de la réunion du 1^{er} février 2017
 - 3.2 Adoption du procès-verbal de la réunion du 1^{er} février 2017
4. Procès-verbal de la réunion extraordinaire du 22 février 2017
 - 4.1 Dispense de lecture du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 22 février 2017
 - 4.2 Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 22 février 2017
5. Correspondance
 - 5.1 Collecte des fêtes - Saint-Ludger-de-Milot
 - 5.2 Conformité PGMR
6. Plans d'opération
 - 6.1 Achat de terrain – Écocentre de Roberval
 - 6.2 Soutien professionnel pour le développement de projet appliqué
 - 6.3 Autorisation d'appel d'offres – Services professionnels pour l'amélioration du chemin d'accès du LET d'Hébertville-Station
 - 6.4 Autorisation – Achat d'agitateur du réservoir souterrain au DAB de Dolbeau-Mistassini
 - 6.5 Octroi de mandat – Étude de localisation
 - 6.6 Octroi de mandat – Services professionnels – 2^e balance au LET d'Hébertville-Station
 - 6.7 Utilisation des bassins du lieu d'enfouissement technique de l'Ascension
7. Ressources humaines
 - 7.1 Approbation du renouvellement du prêt de service en ressources humaines – Entente Coderr
 - 7.2 Autorisation d'embauche – Remplacement du coordonnateur du LET
8. Communications, programmes et services
 - 8.1 Autorisation budget 2017 – Escouade Bleue
 - 8.2 Autorisation d'achat de bacs bleus

9. Finances
 - 9.1 Approbation de la liste des déboursés de janvier 2017
 - 9.2 Approbation de la liste des engagements du mois de janvier 2017 du directeur général
 - 9.3 Approbation de la liste des engagements du mois de janvier 2017 du directeur général adjoint
10. Affaires nouvelles
 - 10.1
11. Période de questions pour les citoyens
12. Date et lieu de la prochaine assemblée (5 avril à Normandin)
13. Levée de la séance ordinaire

Il est proposé par monsieur André Paradis;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'adopter l'ordre du jour tel que mentionné dans le préambule de la présente résolution.

3. PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 1^{ER} FÉVRIER 2017

Résolution 2017-03-1527

3.1 DISPENSE DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 1^{ER} FÉVRIER 2017

Il est proposé par monsieur Réal Côté;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'exempter le directeur général de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du 1^{er} février 2017.

Résolution 2017-03-1528

3.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 1^{ER} FÉVRIER 2017

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Boivin;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'adopter tel que rédigé le procès-verbal de l'assemblée du 1^{er} février 2017.

4. PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 22 FÉVRIER 2017

Résolution 2017-03-1529

4.1 DISPENSE DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 22 FÉVRIER 2017

Il est proposé par monsieur Richard Hébert;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'exempter le directeur général de la lecture du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 22 février 2017.

Résolution 2017-03-1530

4.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 22 FÉVRIER 2017

Il est proposé par monsieur André Paradis;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'adopter tel que rédigé le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 22 février 2017.

5. CORRESPONDANCE

5.1 COLLECTE DES FÊTES – SAINT-LUDGER-DE-MILOT

La Régie a reçu une demande de la municipalité de Saint-Ludger-de-Milot pour l'ajout d'une collecte double service durant la période des fêtes afin de maximiser le service pour cette période auprès des usagers.

La direction a traité de ce point au conseil d'administration du 8 mars dernier et un suivi sera effectué auprès de la municipalité de Saint-Ludger-de-Milot.

Résolution 2017-03-1531

5.2 CONFORMITÉ PGMR

Les trois MRC du Lac-Saint-Jean ont reçu, de la part du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELECC), un avis de conformité; PGMR en vigueur à partir du 18 février 2017.

Une motion de félicitations à toute l'équipe de la Régie est proposée par monsieur André Paradis concernant le PGMR.

Motion résolue à l'unanimité des membres.

6. PLANS D'OPÉRATION

Résolution 2017-03-1532

6.1 ACHAT DE TERRAIN – ÉCOCENTRE DE ROBERVAL

ATTENDU QUE la Régie souhaite acquérir un terrain voisin de ses installations de Roberval afin d'élargir, entre autres, ses activités;

ATTENDU QU'un terrain contigu avec l'écocentre de Roberval est actuellement disponible;

ATTENDU QUE la superficie utilisable dudit terrain est d'environ 140 000 pi²;

ATTENDU QUE la ville de Roberval désire prolonger la rue Castonguay afin de relier ses parcs industriels;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Boivin;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES;

D'autoriser la direction générale à procéder à l'achat d'un terrain voisin de ses installations de Roberval pour un montant maximum de 130 000 \$ plus les taxes applicables équivalent à 0,90 \$/ pi². Ces sommes étant prises à même le budget des investissements.

De demander au Conseil de ville de Roberval d'entamer le processus de développement de la rue Castonguay afin de permettre à la Régie d'élaborer son plan de développement pour ce secteur;

Il est en outre résolu de mandater la notaire Mélanie Arcand de Roberval pour réaliser la transaction et d'autoriser le directeur général, Monsieur Guy Ouellet, à signer tout document relatif à cette transaction.

Résolution 2017-03-1533

6.2 SOUTIEN PROFESSIONNEL POUR LE DÉVELOPPEMENT DE PROJET APPLIQUÉ

ATTENDU QUE la Régie désire procéder au développement de différents dossiers pour trois secteurs d'activités : gros mous, gestion des matières organiques/secteur industriel et bois de CRD;

ATTENDU QU'un soutien professionnel est requis pour le développement de ces projets;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Réal Côté ;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES;

D'octroyer ce mandat de services professionnels à la firme Innovagro, consultants pour un montant de 10 000 \$ taxes incluses. Ces sommes étant prises à même le budget de fonctionnement 2017.

Résolution 2017-03-1534

Régie des matières résiduelles

6.3 AUTORISATION D'APPEL D'OFFRES – SERVICES PROFESSIONNELS POUR L'AMÉLIORATION DU CHEMIN D'ACCÈS DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE D'HÉBERTVILLE-STATION

ATTENDU QUE la venue des déchets de ville de Saguenay et de la MRC du Fjord-du-Saguenay augmentera la circulation de véhicules lourds sur le chemin d'accès au lieu d'enfouissement technique d'Hébertville-Station.

ATTENDU QUE la Régie désire améliorer le chemin d'accès du lieu d'enfouissement technique d'Hébertville-Station en modifiant sa configuration particulièrement au niveau de sa fluidité et de la sécurité du transport pour les usagers ;

ATTENDU QU'il est nécessaire de mandater une firme spécialisée afin de réaliser les travaux de modification;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Richard Hébert;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES;

D'autoriser la direction générale à procéder à un appel d'offres pour des services professionnels afin d'améliorer le chemin d'accès du lieu d'enfouissement technique d'Hébertville-Station. Ces sommes étant prises à même le règlement d'emprunt pour la construction du chemin d'accès.

Résolution 2017-03-1535

6.4 AUTORISATION – ACHAT D'AGITATEUR DU RÉSERVOIR SOUTERRAIN AU DAB DE DOLBEAU-MISTASSINI

ATTENDU QUE le mélangeur à boues submersibles sera installé au fond du réservoir d'accumulation du DAB en vue de recevoir uniquement des boues de camions de collectes sélectives, et ce, dès le printemps 2017;

ATTENDU QUE trois entreprises ont été invitées à soumissionner;

Fournisseur	Prix avant les taxes
Pompe Saguenay	9 840 \$
Pomplex	10 050 \$
Pompaction	N/A

ATTENDU QUE deux entreprises ont déposé des soumissions;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur André Paradis;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES;

D'autoriser la direction générale à procéder à l'achat d'un mélangeur à boues submersibles chez Pompe Saguenay pour un montant de 9 840 \$ plus les taxes applicables. Ces sommes étant prises à même le budget des investissements de 2017.

Résolution 2017-03-1536

6.5 OCTROI DE MANDAT – ÉTUDE DE LOCALISATION

ATTENDU QUE la Régie souhaite analyser les différents sites potentiels à l'implantation de plates-formes de compostage;

ATTENDU QUE l'objectif du projet est d'implanter 1, 2 ou 3 plates-formes réparties sur le territoire de la RMR;

ATTENDU QUE les sites recherchés seront situés dans un parc industriel ou à proximité d'un plan d'opération de la Régie;

ATTENDU QUE plusieurs critères feront l'objet d'analyse afin de définir la pertinence des différents sites;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Réal Côté;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES;

D'octroyer le mandat pour la première phase de l'étude de localisation à la firme Groupe Conseil Nutshimit-Nippour pour un montant de 9 772 \$ incluant les taxes applicables. Ces sommes étant prises à même le budget de 2017.

Résolution 2017-03-1537

6.6 OCTROI DE MANDAT – SERVICES PROFESSIONNELS – 2^E BALANCE AU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE D'HÉBERTVILLE-STATION

ATTENDU QUE la Régie désire mandater une firme pour des services professionnels afin de procéder à l'ajout d'une 2^e balance au site du lieu d'enfouissement technique d'Hébertville-Station;

ATTENDU QU'une firme a été invitée à soumissionner;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Boivin;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES;

D'octroyer le mandat pour l'ajout d'une 2^e balance au lieu d'enfouissement technique d'Hébertville-Station à la firme WSP (option B) pour un montant de 18 913 \$ incluant les taxes applicables. Ces sommes étant prises à même le règlement d'emprunt pour la construction du lieu d'enfouissement technique d'Hébertville-Station.

Résolution 2017-03-1538

6.7 UTILISATION DES BASSINS DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DE L'ASCENSION

ATTENDU QUE la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean s'engage à transférer uniquement les volumes de lixiviat en provenance du LET d'Hébertville-Station vers le LET de l'Ascension, et ce, selon certaines périodes ;

Période	Volume
Période de mars à mai 2017	2 500 m ³
Période de juin à mi-juillet 2017	1 500 m ³
Période de mi-juillet à octobre 2017	1 500 m ³
Période de novembre à décembre 2017	1 500 m ³

ATTENDU QUE la Régie effectue un suivi journalier des niveaux de liquides et de la neige dans les deux bassins (bassin # 2 et # 3) ;

ATTENDU QU'il faut maintenir, en tout temps, les volumes contenus dans les deux bassins à un niveau inférieur à 300 mm en dessous du niveau maximum d'imperméabilisation;

ATTENDU QU'il faut effectuer le transfert dans un lieu autorisé de tout ce qui serait au-dessus du niveau mentionné;

ATTENDU QU'il faut transmettre un rapport au MDDELCC à la fin de chaque semaine, pour la période en cours, et ce, jusqu'à la semaine du 31 mai 2017 inclusivement, faisant état de;

- Le volume initial occupé dans les deux bassins (bassin # 2 et # 3);
- Le volume hebdomadaire en provenance des précipitations;
- Le volume hebdomadaire de lixiviat en provenance du LET de l'Ascension;
- Le volume hebdomadaire de lixiviat en provenance du LET d'Hébertville-Station;
- Le volume final occupé dans chaque bassin (bassin # 2 et #3);
- Le niveau occupé dans chaque bassin (bassin # 2 et # 3) par rapport au 300 mm en dessous du niveau maximum d'imperméabilisation;

- Le volume résiduel avant d'atteindre le 300 mm en dessous du niveau maximum d'imperméabilisation;
- Les résultats d'analyse pour tous les paramètres analysés (article 53 et mise en marche du SMBR);
- Les débits et volumes traités;
- Les volumes disposés dans des sites autorisés, si applicables.

ATTENDU QUE la Régie effectue un suivi bonifié en addition à l'article 53 du REIMR hebdomadaire par l'ajout d'une analyse d'azote ammoniacal et de MES de plus par semaine, et ce, jusqu'au 1er juillet 2017;

ATTENDU QU'il faut effectuer le suivi des paramètres suivants afin de garantir le fonctionnement du réacteur biologique de type SMBR, soit : l'alcalinité, la DCO, l'oxygène dissout et le phosphore de même que des observations de l'évolution de la biomasse par décantation et au microscope;

ATTENDU QUE la Régie doit arrêter le transfert de lixiviat si un dépassement des normes de rejet survient, si le SMBR n'est pas fonctionnel après la période se terminant en mai 2017 ou si les apports en précipitations ou en lixiviat font en sorte de devoir disposer dans un lieu autorisé les lixiviats du LET de l'Ascension;

ATTENDU QU'il faut abaisser le niveau des deux bassins (2 et 3) de telle sorte qu'après la période de novembre à décembre 2017, l'espace résiduel permet de ne pas dépasser le niveau des volumes utiles pour les périodes à venir ;

ATTENDU QU'une nouvelle demande de modification du certificat d'autorisation devra être acheminée au MDDELCC advenant qu'un transfert supplémentaire de lixiviat en provenance du LET d'Hébertville-Station vers le LET de l'Ascension soit requis, et ce, au-delà des périodes autorisées (année 2017);

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Richard Hébert ;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES : matières résiduelles
du Lac-Saint-Jean

QUE la Régie des matières résiduelles s'engage à respecter tous les éléments exigés pour le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques qui sont mentionnés dans le préambule de la présente résolution.

Il est en outre résolu de déposer cette résolution au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques régional.

7. RESSOURCES HUMAINES

Résolution 2017-03-1539

7.1 APPROBATION DU RENOUVELLEMENT DU PRÊT DE SERVICE EN RESSOURCES HUMAINES – ENTENTE CODERR

ATTENDU QUE M. Gaston Tremblay travaille pour la Régie depuis janvier 2014 grâce à un prêt de personnel avec le Groupe CODERR;

ATTENDU QUE la Régie désire continuer à bénéficier de l'expertise et de l'expérience de M. Tremblay pour la mise en marché ainsi que pour la recherche et le développement dans le domaine des matières résiduelles ;

ATTENDU QUE la poursuite du dossier de recyclage du plastique bénéficierait de l'expérience de M. Tremblay déjà impliqué dans ce dossier;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur André Paradis;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES;

D'approuver le renouvellement du prêt de service en ressources humaines de M. Gaston Tremblay avec le groupe CODERR jusqu'au 31 décembre 2017 aux mêmes conditions que l'an dernier et au tarif hebdomadaire facturable de 1 010,24 \$. Ces sommes étant prises à même le budget 2017.

Résolution 2017-03-1540

7.2 A) AUTORISATION D'EMBAUCHE – REMPLACEMENT DU COORDONNATEUR DU LIEU D'ENFOUSSEMENT TECHNIQUE

ATTENDU QUE M. Sylvain Lavoie, coordonnateur du projet du lieu d'enfouissement technique d'Hébertville-Station a informé la direction générale de son départ à la retraite pour le 31 mars 2017;

ATTENDU QUE le projet d'agrandissement du LET nécessite que ce poste soit comblé;

ATTENDU QUE madame Lisa Gauthier, chargée de projet LET, embauchée le 1^{er} février 2017, débutera son emploi le 20 mars 2017;

ATTENDU QUE le poste de chargée de projet est devenu vacant;

ATTENDU QUE madame Gauthier fera l'objet d'une période de probation;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Boivin;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

De confirmer l'embauche officielle par résolution de madame Lisa Gauthier, chargée de projet LET, à titre d'employée de la RMR.

Il est en outre résolu de formuler une motion de remerciement à l'égard de M. Sylvain Lavoie, pour le travail accompli au fil de ses années de service.

Résolution 2017-03-1541

7.2 B) MOTION DE REMERCIEMENT

M. Sylvain Lavoie, coordonnateur du projet du lieu d'enfouissement technique d'Hébertville-Station a informé la direction générale de son départ à la retraite pour le 31 mars 2017.

Une motion de remerciement est proposée par monsieur Jean-Pierre Boivin à monsieur Sylvain Lavoie pour le travail accompli dans le cadre de la mise en œuvre de l'entente avec ville de Saguenay et la MRC du Fjord-du-Saguenay.

Motion résolue à l'unanimité des membres.

8. COMMUNICATIONS, PROGRAMMES ET SERVICES

Résolution 2017-03-1542

8.1 AUTORISATION BUDGET 2017 – ESCOUADE BLEUE

ATTENDU QUE l'Escouade Bleue existe depuis 2012;

ATTENDU QUE le projet prend de l'ampleur et de la maturité au fil des années;

ATTENDU QUE l'objectif recherché est de favoriser l'adoption de bonnes habitudes concernant la gestion des matières résiduelles et plus particulièrement celles en lien avec le bac bleu tant au niveau des sorties en famille, en vacances ou lors d'événements tels que les festivals et fêtes de quartier qu'au niveau du confort résidentiel.

ATTENDU QUE les interventions semblent très appréciées par les citoyens et les municipalités ;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Réal Côté;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES;

D'autoriser la direction générale à procéder à l'embauche de quatre agents supplémentaires afin de porter l'Escouade Bleue au nombre de huit et ainsi couvrir un plus grand territoire en termes de porte-à-porte tant en ville qu'en villégiature. Ces sommes étant prises à même le budget 2017.

Résolution 2017-03-1543

8.2 AUTORISATION D'ACHAT DE BACS BLEUS

ATTENDU QUE le programme « *Une porte, un bac* » existe depuis 2013 dans le but de favoriser la participation citoyenne à l'amélioration de notre gestion des matières résiduelles;

ATTENDU QUE la Régie trouve important de continuer à desservir la population en leur offrant la possibilité de participer à l'effort collectif en termes de recyclage;

ATTENDU QUE l'achat de bacs de recyclage permet un suivi de distribution à chaque adresse civique ayant fait une demande;

ATTENDU QUE la livraison d'un camion comprend 486 bacs bleus. Le prix actuel de chaque bac est de 81.40 \$ pour un montant total de 45 484 \$ incluant les taxes applicables;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Richard Hébert;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES;

D'autoriser la direction générale à procéder à l'achat de bacs bleus par l'entremise du Groupe CODERR, distributeur de ces bacs dans chacune des municipalités pour un montant total de 45 484 \$ incluant les taxes applicables. Ces sommes étant prises à même le budget d'investissements de 2017.

9. FINANCES

Résolution 2017-03-1544

9.1 APPROBATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS DE JANVIER 2017

RMR DU LAC-SAINT-JEAN

SOMMAIRE DES DÉBOURSÉS ET DES DÉPENSES APPROUVÉES DE LA RMR DU LAC-ST-JEAN

1 au 31 janvier 2017

Sommaire des déboursés

NOM	DESCRIPTION SOMMAIRE DES DÉPENSES	DATE	MONTANT	PAGE
LISTE DES CHÈQUES DE JANVIER	Chèques et paiements # 8 375 à 8 630		1 125 008,25 \$	p 1 à 23
LISTE DES PAIEMENTS DIRECTS DE JANVIER			554 882,19 \$	p 24 à 30
LISTE DES RETRAITS DE JANVIER	Hydro Québec décembre		25 606,66 \$	p 31
Visa Desjardins	Frais de décembre 2016	2017-01-30	8 171,41 \$	p 32
Ford Credit Canada	Location véhicule - camionnette	2017-01-09	462,20 \$	
Desjardins	Cautionnement environnementale	2017-01-09	4 000,00 \$	
Hydro Québec	Électricité écocentre et CT Alma	2017-01-03	1 562,75 \$	
Hydro Québec	Électricité écocentre d'Hébertville	2017-01-05	249,59 \$	
Hydro Québec	Électricité centre transfert Dolbeau-Mistassini	2017-01-19	948,09 \$	
Hydro Québec	Électricité écocentre Dolbeau-Mistassini	2017-01-19	209,37 \$	
Hydro Québec	Électricité transfert Roberval	2017-01-20	947,46 \$	
Hydro Québec	Électricité LET HS - Garage	2017-01-25	2 469,47 \$	
Hydro Québec	Électricité écocentre et centre de tri Roberval	2017-01-27	4 983,98 \$	
Hydro Québec	Électricité LET HS - Usine	2017-01-30	11 293,95 \$	
SALAIRES PAYÉS LE 5 JANVIER	Salaires période se terminant le 31 décembre		32 355,95 \$	
SALAIRES PAYÉS LE 12 JANVIER	Salaires période se terminant le 7 janvier		33 683,60 \$	
SALAIRES PAYÉS LE 19 JANVIER	Salaires période se terminant le 14 janvier		31 669,33 \$	
SALAIRES PAYÉS LE 26 JANVIER	Salaires période se terminant le 21 janvier		31 379,79 \$	
RREMQ PAYÉS LE 13 JANVIER	Remise de décembre		29 253,81 \$	
REMISE GOUVERNEMENTALE - DAS PAYÉES LE 17 JANVIER	Période du 1er au 15 janvier		38 348,37 \$	
			1 937 486,22 \$	
Sommaire des dépenses approuvées				
	Dépenses approuvées par le directeur général		37 234 \$	p 33 à 34
	Dépenses approuvées par le directeur général adjoint		142 386 \$	p 35 à 41
	Dépenses approuvées par résolution		7 801 \$	p 42

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Boivin;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'approuver la liste des déboursés du mois de janvier 2017 de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean, chèques et autres frais, pour un montant de 1 937 486,22 \$;

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, certifie par la présente qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour la liste des comptes qui font partie intégrante du procès-verbal.

 Guy Ouellet, directeur général

Résolution 2017-03-1545

9.2 APPROBATION DE LA LISTE DES ENGAGEMENTS DU MOIS DE JANVIER 2017 DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

ATTENDU QUE l'engagement des dépenses doit être préalablement autorisé;

ATTENDU QUE le directeur général présente une liste d'engagements de 37 234 \$ pour le mois de janvier 2017;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Boivin;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'approuver la liste des engagements du mois de janvier 2017 du directeur général.

Résolution 2017-03-1546

9.3 APPROBATION DE LA LISTE DES ENGAGEMENTS DU MOIS DE JANVIER 2017 DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

ATTENDU QUE l'engagement des dépenses doit être préalablement autorisé;

ATTENDU QUE le directeur général adjoint présente une liste d'engagements pour le mois de janvier 2017 de 142 386 \$;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Boivin;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'approuver la liste des engagements du mois de janvier 2017 du directeur général adjoint.

10. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES CITOYENS

Une question au niveau du montant facturé pour une collecte additionnelle durant la période du temps des fêtes est posée. Une réponse sera fournie par la direction générale dans les prochaines semaines.

12. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE (LE 5 AVRIL 2017 À L'HÔTEL DE VILLE DE NORMANDIN)

L'assemblée ordinaire est prévue pour le 5 avril prochain à 15h30 à l'hôtel de ville de Normandin.

Résolution 2017-03-1547

13. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Sur proposition de monsieur Réal Côté, la séance est levée à 11h57.

Lucien Boily, président

Guy Ouellet, directeur général